

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

DÉBUT DES TRAVAUX D'ÉGOUT, DE CONDUITES D'EAU, D'ÉCLAIRAGE, DE FEUX DE CIRCULATION ET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE JARRY EST

Madame, Monsieur,

La Ville de Montréal souhaite vous informer qu'elle entreprendra des travaux d'égout, de conduites d'eau potable, d'éclairage, de mise à niveau des feux de circulation ainsi que de réaménagement de la rue Jarry Est entre les rues Saint-Denis et Boyer. Le début des travaux est prévu pour la semaine du 22 août prochain. Les travaux se poursuivront jusqu'à la période de gel des sols. Le chantier sera alors démobilisé et les entraves dans la rue seront enlevées. Les travaux reprendront en avril 2017, et devraient se poursuivre jusqu'au mois de novembre de la même année.

Premières étapes des travaux du mois d'août à novembre 2016 :

- **Coupe d'arbres :** Puisque des travaux majeurs seront effectués sur les trottoirs, la Ville est dans l'obligation de couper des arbres. Ces arbres ont été identifiés et seront remplacés selon la *Politique de l'arbre* de la Ville de Montréal (ratio de deux nouveaux arbres pour un arbre coupé).
- **Travaux d'aqueduc et d'égout:** Les premières phases des travaux consistent à remplacer des conduites d'aqueduc et d'égout, de même que les entrées d'eau potable et les branchements sanitaires.
- **Coupures d'eau :** Lors de l'installation d'un réseau temporaire d'aqueduc et des raccordements du nouveau réseau d'aqueduc, certains édifices seront touchés par une coupure d'eau potable. Un accroche porte sera distribué 48 h avant par l'entrepreneur. Vous serez informé des heures de la coupure et du rétablissement du service.

Dès la semaine du 22 août, la direction Ouest sera fermée durant plusieurs semaines sur la rue Jarry Est entre les rues Saint-Denis et Lajeunesse. Un chemin de détour sera proposé.

Circulation et stationnement

- Pour permettre l'exécution des travaux, des portions de rues et des intersections seront partiellement fermées à la circulation.
- Des interdictions de stationnement seront en vigueur dans les aires de travaux.
- Une voie au minimum demeurera ouverte à la circulation dans les deux sens, à l'exception de la phase des travaux indiquée dans l'encadré au recto.

Horaire de travail

Les équipes de travail seront sur place du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h. Au besoin, l'entrepreneur pourrait travailler certaines fins de semaine et/ou la nuit.

Accès aux immeubles

En tout temps, l'accès aux immeubles situés aux abords du chantier sera préservé. Les trottoirs seront accessibles, mais pourraient être entravés lors de certaines phases.

Transport en commun (Société de transport de Montréal)

Le transport en commun sera maintenu, mais les horaires et les trajets pourraient être modifiés. Contactez le service **STM-INFO** (514 786-4636) ou consultez le site Internet **stm.info**.

Collectes

Les horaires des collectes des déchets et du recyclage ne seront pas perturbés pendant la durée des travaux. Il est important d'identifier les bacs afin de permettre leur retour devant la résidence ou le commerce.

La Ville de Montréal est consciente des inconvénients que ces travaux occasionneront et vous remercie de votre collaboration.

Renseignements



Ligne Info-travaux : **514 872-3777**, entre 8 h 30 et 16 h 30.



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers



www.twitter.com/Mtl_Circulation



Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le **311** en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par la **Direction des infrastructures de la Ville de Montréal**.